



Poursuites d'études

Le BTS vise l'insertion professionnelle.

Cependant, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est possible en :

- Licence professionnelle (finance-comptabilité, ressources humaines ou gestion d'entreprise)
- DCG (diplôme de comptabilité et de gestion)
- Licence (L3 économie-gestion, gestion ou AES)
- École supérieure de commerce et de gestion
- École spécialisée par le biais des admissions parallèles

Exemples de formations possibles :

- Diplôme de comptabilité et de gestion
Licence mention gestion
- Licence pro mention management et gestion des organisations
- Licence pro mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations
- Licence pro mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des entités agricoles
- Licence pro mention métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie



ACADEMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée de Petite-Terre

Rue du lycée B.P 196 Pamandzi,
Mayotte



02 69 60 55 65



ipo.petite-terre@ac-mayotte.fr

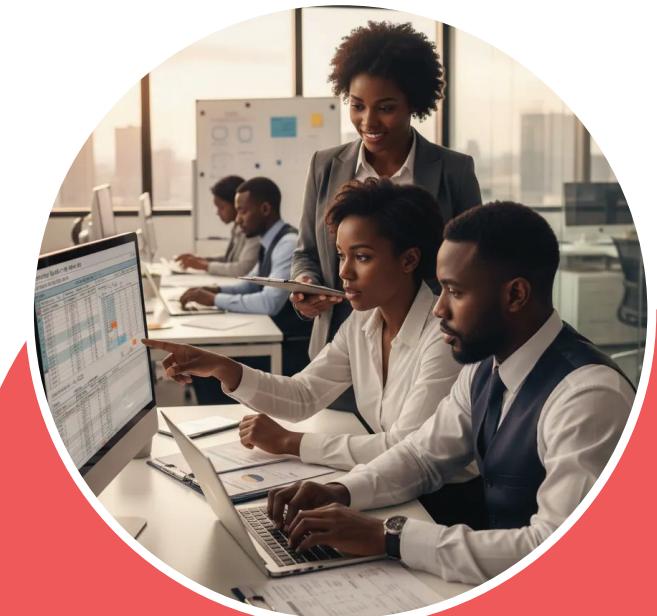


www.ipo-petite-terre.ac-mayotte.fr



RÉSEAU
Greta CFA
MAYOTTE »»»

BTS Comptabilité et Gestion (CG)



Diplôme national ou diplôme d'état

Durée de formation : 2 ans

Niveau terminal d'étude : Bac + 2

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)



Objectif de la formation

Le BTS Comptabilité et Gestion forme des professionnels capables de gérer la comptabilité, les opérations commerciales, les relations sociales et fiscales, ainsi que l'information financière des entreprises. Les diplômés maîtrisent la gestion de la trésorerie, des investissements, le calcul des coûts et peuvent contribuer à l'amélioration du système d'information comptable grâce à leurs compétences informatiques.



Programme de la formation

La formation comprend des enseignements généraux (culture générale, langue étrangère, mathématiques, management, économie, droit) et des enseignements professionnels :

- Contrôle et traitement comptable (6h en 1re année, 4h en 2e année) : comptabilité clients/fournisseurs, opérations d'inventaire, comptes annuels.
- Gestion fiscale et sociale (5h en 1re année, 2h en 2e année) : TVA, impôts, paie et formalités du personnel.
- Analyse et prévision (2h en 1re année, 5h en 2e année) : calcul des coûts, gestion budgétaire, analyse financière et de la trésorerie.
- Fiabilisation de l'information (2h par an) : gestion et qualité du système d'information.
- Ateliers professionnels (3h en 1re année, 4h en 2e année).

Stage obligatoire de 10 semaines réparties sur les deux années.



Accès à la formation

Le BTS comptabilité et gestion est accessible avec un bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion), un bac professionnel ou un bac général. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Postulez sur :

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



Débouchés professionnels

Les titulaires du BTS comptabilité et gestion travaillent comme comptables uniques dans les petites entreprises ou comme comptables spécialisés dans les grandes entreprises, les banques ou l'administration publique.

Dans les cabinets d'expertise comptable, les centres de gestion agréés ou les cabinets d'audit et de conseil, ils occupent des postes d'assistant, de collaborateur ou de chargé de clientèle. Ils peuvent évoluer vers des fonctions d'encadrement (chef comptable) ou vers d'autres métiers financiers (contrôle de gestion, audit interne) par promotion interne ou formation continue.